



# PROCÈS - VERBAL

de séance du

## CONSEIL MUNICIPAL

### du 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	17
Absents ayant donné procuration :	8
Absents excusés :	2
Date de la convocation :	01/07/2020
Date d'affichage :	01/07/2020

Le dix juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Gallargues le Montueux, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Freddy CERDA, Maire.

**Etaient présents** : MM. Freddy CERDA, Xavier DUBOURG, Mmes Laurence BARDUCA-FAUQUET, Catherine DUMAS-RICHARD, M. Jean-Claude BOUAT, Mme Carine LECOMTE, M. Joseph RUFFENACH, Mme Emelyne HUBERT, MM. Gaëtan ROCHE, Eric DEROT, Patrick BONACCHI, Mme Virginie AMOROSO-LANDON, MM. Adrien RUY, Christophe STOCKMAN, Mme Carole JAFFARD, MM. Christophe BELLOC, Romain MALACHANE.

**Absents ayant donné procuration** : M. Farid BENCHAD (pouvoir à M. Freddy CERDA), M. Olivier JAMANN (pouvoir à M. Eric DEROT), Mme Céline CANO (pouvoir à Mme Emelyne HUBERT), Mme Lucile BORIE (pouvoir à M. Jean-Claude BOUAT), M. Julien COHEN-SOLAL (pouvoir à M. Patrick BONACCHI), Mme Virginie RUCHE (pouvoir à M. Gaëtan ROCHE), Mme Marie-Christine AUBRY (pouvoir à Mme Virginie AMOROSO-LANDON), M. Olivier QUELLIER (pouvoir à M. Xavier DUBOURG).

**Absents excusés** : Mme Florence POUPART-VIGNE, M. David DIAZ

**Secrétaire de séance** : Mme Virginie AMOROSO-LANDON

Monsieur le Maire ouvre la séance à dix-neuf heures.

Il invite ensuite, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal à désigner un secrétaire de séance. Mme Virginie AMOROSO-LANDON est désignée pour cette fonction.

Après appel nominal par le secrétaire de séance, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire précise que le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2020 a été publié sur le site de la Commune, affiché devant la mairie, et envoyé à tous les membres du Conseil Municipal par voie dématérialisée dans les huit jours suivant le dernier conseil, et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

## POINT 1 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DE LA COMMUNE POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Monsieur le Maire informe le Conseil que d'après les dispositions du Code Electoral, et notamment ses articles LO 276, LO 278, L.283, L.301, L.309, L.310, L.311, L.442, L.501, L.528, R.153 et R.168, il doit être procédé à la désignation des délégués du Conseil Municipal de Gallargues le Montueux pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Il rappelle les termes de la circulaire préfectorale du 1<sup>er</sup> juillet 2020 ainsi que ceux de l'arrêté de Monsieur le Préfet du Gard N° 30-2020—07-01-001 du même jour fixant au 10 juillet 2020 la date de convocation des Conseils Municipaux pour la désignation des délégués aux élections sénatoriales.

Puis, conformément aux dispositions de l'article R133 du code électoral, le bureau de vote est constitué ainsi :

**Président :** Monsieur Freddy CERDA, Maire  
**Les 2 Conseillers les plus âgés :** MM. Joseph RUFFENACH et Jean-Claude BOUAT  
**Les 2 Conseillers les plus jeunes :** M. Romain MALACHANE et Mme Emelyne HUBERT  
**Secrétaire :** Mme Virginie AMOROSO-LANDON

Le Président a ensuite pris connaissance de la Liste unique présentée par le Conseil Municipal.

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret, à l'élection des 15 délégués titulaires et 5 suppléants.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Nombre de votants : 25**

**A déduire : bulletins blancs et nuls : 0**

**Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 25**

**Ont obtenu :**

- **Liste unique : 25 voix**

Ont été proclamés délégués titulaires à la représentation proportionnelle :

M.	CERDA	FREDDY	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	BARDUCA-FAUQUET	LAURENCE	qui a déclaré accepter le mandat
M.	DUBOURG	XAVIER	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	DUMAS-RICHARD	CATHERINE	qui a déclaré accepter le mandat
M	BOUAT	JEAN-CLAUDE	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	HUBERT	EMELINE	qui a déclaré accepter le mandat
M	RUFFENACH	JOSEPH	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	CANO	CELINE	qui a déclaré accepter le mandat
M	ROCHE	GAETAN	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	BORIE	LUCILE	qui a déclaré accepter le mandat
M	JAMANN	OLIVIER	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	AMOROSO-LANDON	VIRGINIE	qui a déclaré accepter le mandat
M	RUJY	ADRIEN	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	JAFFARD	CAROLE	qui a déclaré accepter le mandat
M	BELLOC	CHRISTOPHE	qui a déclaré accepter le mandat

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de cinq délégués suppléants.

Ont été proclamés délégués suppléants à la représentation proportionnelle :

Mme	POUPART-VIGNE	FLORENCE	qui a déclaré accepter le mandat
M	BONACCHI	PATRICK	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	LECOMTE	CARINE	qui a déclaré accepter le mandat
M	STOCKMAN	CHRISTOPHE	qui a déclaré accepter le mandat
Mme	RUCHE	VIRGINIE	qui a déclaré accepter le mandat

## **POINT 2 : SUBVENTION AU C.C.A.S.**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1611-4, L. 2121-29 et L. 2313-1 2° ;

**VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment son article 10 ;

**VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

**VU** les crédits ouverts au Budget Primitif 2020 au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale (compte 657362),

Considérant que le budget de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale ne peut être équilibré que par une subvention de 15.000 du Budget général de la commune,

Le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 15.000 € au Centre Communal d'Action Sociale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H20.



Le Maire,  
Freddy CERDA